

Projet de Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mailly-Champagne est une instance participative créée pour permettre aux jeunes de la commune de s'exprimer, de proposer des idées et de s'engager activement dans la vie locale. Ce projet vise à encourager la citoyenneté et à former de futurs acteurs de la démocratie.

Objectifs

1. Représentation des Jeunes

- Donner la parole aux jeunes de 9 à 17 ans et les impliquer dans les décisions locales.
- Représenter les intérêts et les préoccupations des jeunes auprès du Conseil Municipal adulte.

2. Participation Active

- Encourager les jeunes à s'investir dans la vie de la commune et à participer à des projets concrets.
- Promouvoir l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités chez les jeunes.

3. Formation à la Citoyenneté

- Former les jeunes aux principes de la démocratie, de la citoyenneté et de la vie publique.
- Développer leurs compétences en matière de débat, de prise de décision et de travail en équipe.

Composition et Fonctionnement

1. Composition

- Le CMJ est composé de 6 à 8 jeunes âgés de 9 à 17 ans, élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans.
- La parité fille/garçon est respectée dans la mesure du possible.

2. Élections

- Les candidats se présentent aux élections avec un programme détaillant leurs idées et leurs projets.
- Les élections sont organisées par la municipalité de manière démocratique.

3. Réunions

- Les réunions du CMJ se tiennent une fois par mois, sous la supervision du Conseil Municipal adulte.
- Les décisions sont prises par vote, chaque membre ayant un droit de vote égal.

4. Encadrement

- Le CMJ est encadré par des membres du Conseil Municipal adulte qui assurent un rôle de conseil et de soutien.
- Des formations et des ateliers sont organisés pour aider les jeunes à développer leurs compétences.

Activités et Projets

1. Projets Locaux

- Les jeunes conseillers sont encouragés à proposer et à réaliser des projets visant à améliorer la vie dans la commune (ex : aménagements urbains, activités culturelles et sportives, événements intergénérationnels,...).

2. Participation aux Événements Communaux

- Les membres du CMJ participent activement aux événements organisés par la commune (fêtes locales, cérémonies officielles, journées de sensibilisation).

Impacts Attendus

1. Engagement citoyen

- Renforcer l'engagement citoyen des jeunes et leur donner un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables et actifs.

2. Amélioration de la vie locale

- Apporter des idées nouvelles et innovantes pour améliorer la vie dans la commune.
- Favoriser une meilleure compréhension et collaboration entre les jeunes et les adultes.

3. Développement personnel

- Développer les compétences personnelles et sociales des jeunes conseillers, notamment en matière de communication, de leadership et de travail d'équipe.

Conclusion

Le Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne est une initiative ambitieuse visant à intégrer les jeunes dans la vie publique et à les encourager à participer activement au développement de leur commune. En leur offrant une plateforme d'expression et d'action, ce projet contribue à former les citoyens de demain, engagés et responsables.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie de Mailly-Champagne au **03 26 49 41 18** ou M. Stéphane Bonnevie au **06 98 98 45 25**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Conseil Municipal des Jeunes

de Mailly-Champagne

2024 - 2026

Je suis candidat

(À compléter par le jeune)



Photo

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ /20 ____

École : _____ Classe : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

Pourquoi je souhaite m'engager :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) ,

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

Père / Mère / Autres, précisez : _____ *

de l'enfant,

Nom : _____

Prénom : _____

Autorise mon fils/ma fille à *:

- Être candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne.
- Si elle ou il est élu(e), à siéger pour un mandat de 2 ans au sein du Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne.
- Assister aux réunions mensuelles du Conseil Municipal des Jeunes.
- Participer à toutes les activités et projets organisés dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes.
- J'autorise le Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne à prendre des photos et vidéos de mon/ma fils/fille pour les utiliser dans les communications et publications officielles

Fait à _____, le _____

Signature :

**Rayez les mentions inutiles.*

Charte de l'Engagement des Jeunes Conseillers

Le Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne est une instance de participation citoyenne composée de jeunes âgés de 9 à 17 ans, élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans. La parité fille/garçon est respectée dans la mesure du possible. Cette charte vise à définir les engagements et les responsabilités des jeunes conseillers, ainsi que les principes de fonctionnement du conseil.

Engagements des Jeunes Conseillers

1. Engagement Citoyen

- Représentation : Représenter fidèlement les jeunes de Mailly-Champagne et faire remonter leurs idées, attentes et préoccupations.
- Implication : S'impliquer activement dans les projets du conseil et participer aux réunions mensuelles.

2. Respect et Écoute

- Respect : Faire preuve de respect envers les autres conseillers, les encadrants et toutes les personnes rencontrées dans le cadre des activités du conseil.
- Écoute active : Être à l'écoute des autres membres, valoriser leurs propositions et travailler dans un esprit d'équipe.

3. Responsabilité et Fiabilité

- Assiduité : Participer de manière régulière et ponctuelle aux réunions et aux activités du conseil.
- Engagement personnel : Prendre des responsabilités dans les projets du conseil et respecter les engagements pris.

4. Communication et Transparence

- Information : Informer les jeunes de la commune des actions et projets du conseil par des comptes-rendus, réunions publiques, et supports de communication.
- Transparence : Assurer une communication claire et transparente sur les décisions prises et les actions menées.

5. Innovation et Proposition

- Force de proposition : Apporter des idées nouvelles et créatives pour améliorer la vie dans la commune.
- Projet concret : Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets concrets répondant aux besoins des jeunes.

Droits des Jeunes Conseillers

1. Droit d'Expression

- Exprimer librement ses idées, opinions et propositions au sein du conseil.
- Participer activement aux débats et aux votes.

2. Droit à l'Information

- Recevoir toutes les informations nécessaires sur les actions, projets et décisions du conseil.
- Accéder aux supports de communication et aux formations.

3. Droit à la Formation

- Bénéficier de formations et d'accompagnements pour développer ses compétences et son engagement civique.
- Participer à des ateliers et des sessions d'information.

4. Droit à la Valorisation

- Être respecté et valorisé dans son rôle de représentant des jeunes de Mailly-Champagne.
- Voir ses initiatives et ses projets reconnus et soutenus.

Engagements du Conseil Municipal Adulte

1. Encadrement et Soutien

- Fournir un encadrement bienveillant et un soutien constant aux jeunes conseillers.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets et faciliter leur participation.

2. Formation et Information

- Organiser des sessions de formation et d'information pour les jeunes conseillers.
- Aider les jeunes à mieux comprendre leur rôle et à développer leurs compétences.

3. Écoute et Valorisation

- Être à l'écoute des propositions des jeunes conseillers et valoriser leurs initiatives.
- Offrir les moyens nécessaires pour réaliser leurs projets.

Signature et Engagement

En signant cette charte, je m'engage à respecter les engagements et les valeurs qu'elle contient, et à contribuer activement au bon fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes de Mailly-Champagne.

Nom et prénom du jeune conseiller :

Date :

Signature :

Nom et prénom du parent/tuteur :

Date :

Signature :

Nom, prénom et fonction du représentant du Conseil Municipal Adulte :

Date :

Signature du représentant :

Cette charte est établie pour garantir le bon déroulement des activités du Conseil Municipal des Jeunes et pour assurer un engagement constructif et respectueux de tous ses membres

MERCI DE REMPLIR, DATER ET SIGNER CE DOCUMENT (depuis la page 3) ET DE LE DÉPOSER À LA MAIRIE DE MAILLY-CHAMPAGNE.